

l'invention
de la
montagne



LA MONTAGNE INVENTEE

Du premier ski aux dernières glisses. Récit de l'occupation sportive de l'espace montagnard

par René Siestrunck

Prélude

Comme la société traditionnelle, agro-sylvo-pastorale, avait ses "étages", étages des cultures, de la forêt, des alpages, des landes, correspondant à des métiers, cultivateur, arboriculteur, bûcheron, berger, fromager, et plus haut dans les rochers les cristalliers, les chasseurs, et par les passages interdits, les contrebandiers et leurs cachettes, la société touristique qui modèle ce même espace, en cohabitation ou en exclusion avec la société rurale, la société touristique a aussi ses étages.

En un siècle, on est passé d'une occupation de la montagne à rythme lent -pensons aux postes militaires de haute montagne, à toutes les activités de guêt, d'attente - à une occupation dynamique, à l'aide d'une multitude de véhicules. Conquête systématique, aussi systématique que cartographique, des sommets par les grimpeurs anglais, premières constructions de refuges, naissances des grands clubs alpins, construction de sentiers, organisation d'un corps de métier, les guides de haute montagne, premiers essais de la pratique du ski, enseignement de celui-ci, premières remontées mécaniques. À partir de là le ski comme sport ne repose plus seulement sur les jarrets de ceux qui le pratiquent, mais sur des équipements, ce qui lui donne une durabilité.

Les stations se développent toujours, le nombre des skieurs qui les fréquentent aussi. C'est le rôle joué par la neige, cet équipement minimal de la station qui change. Neige nivelée, lissée, fraisée, artificielle, cultivée. De nouveaux métiers apparaissent, comme celui

de pisteur-secouriste. Le ski lui-même subit toute une déclinaison: ski de fond, de piste, monoski, surf.

Les stations de sports d'hiver sont des équipements toujours plus coûteux, que les promoteurs et communes s'efforcent de valoriser également en été. On découvre, on invente une montagne d'été, parfois paradoxale. De nouveaux sports de montagne, et donc de nouveaux équipements et de nouveaux métiers apparaissent, liés au sentier et à la connaissance du milieu: les accompagnateurs en moyenne montagne; à l'eau-vive: canoë-kayak, raft, hydrospeed; liés à l'air: aile delta, parapente.

Guides et refuges

L'histoire des guides a fait ces dernières années un grand bond en avant avec de nombreuses recherches conduites en liaison avec le Syndicat des guides. N'insistons pas sur les aspects historiques, la constitution des compagnies de guides, les luttes d'influence des clubs entre eux

pour l'équipement de la montagne en refuges et la formation des guides. Cela a été très relaté dans plusieurs ouvrages(1). Simplement quelques notes, pour voir quel est aujourd'hui le territoire des guides.

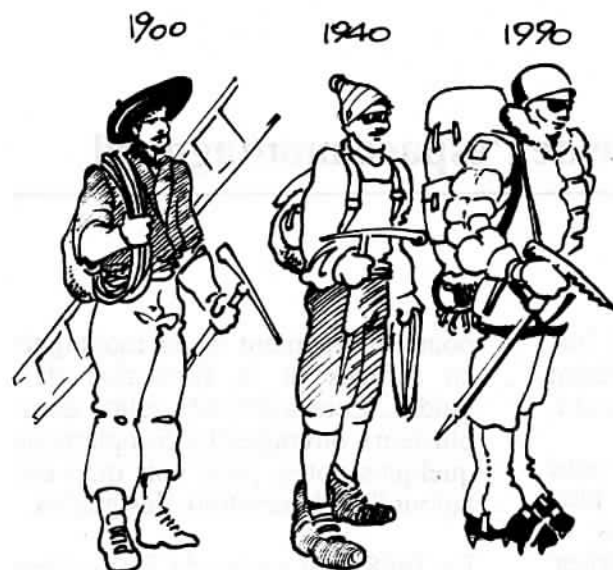
En 1868, il y a plus de 320 guides à Chamonix. En Oisans, en Dauphiné il faut attendre la création des clubs (à partir des années 1870) pour qu'un corps de guides se constitue.

1875: la Société des Touristes du Dauphiné (STD) équipe un chalet, près du lac du Cros, dans le Massif des Sept-Laux;

1876: la STD fait construire un abri sur le versant oriental du Grand Pic de Belledonne;

1876: premier refuge du Club Alpin français, en Vallouise, le refuge Cézanne.

À la fin du XIX^{ème} siècle, une vingtaine de refuges existent qui facilitent l'accès aux sommets. Le débat est déjà vif: où implanter les refuges, en haute ou en moyenne montagne? Faut-il encourager les alpinistes de niveau moyen ou l'élite? En fait, c'est un problème de développement local, comme on



dirait aujourd'hui: les refuges en moyenne montagne, à la porte des grands massifs sont intégrés aux pays et intègrent au pays la population des alpinistes.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, un important effort de reconstruction des refuges, emportés par les avalanches, d'agrandissement est entrepris. Leur réseau est pratiquement achevé. Leur succès conduit à réviser leur définition. Ils sont forcément exigus en été. Le problème de la fréquentation, voire de la surfréquentation de la haute montagne est posé, même si on observe un léger tassement ces dernières années. Quel hébergement en haute montagne et pour combien de personnes ? Des sentiers sont également créés, en relation avec ce réseau de

refuges, des lignes télégraphiques installées.

Le territoire du guide, dont le diplôme prend sa forme moderne, contrôlée par les services de l'Etat en 1948, c'est l'ensemble de la montagne, toute la montagne, rocher et glace, de l'alpage jusqu'aux sommets, dans une dimension pratiquement culturelle. Son métier, portant l'aura due à la conquête des "monts affreux", à leur civilisation est fait - il est important de le souligner car cela reste un modèle pour toutes les professions de la montagne - d'un savoir-faire (pédagogie, sécurité) et d'une relation humaine, d'une culture. Les guides sont la voix d'un terroir et les premiers intermédiaires entre la société urbaine, d'où proviennent les alpinistes, et la société rurale montagnarde, laquelle serait sans

eux bien peu considérée. Les guides entraînent à leur suite des nouveaux métiers, porteurs, loueurs de mulets, aubergistes, marchands de plantes. Les montagnards s'adaptent, mais en attendant quelles différences culturelles! Qu'on lise les Escalades dans les Alpes du grand Whymper et l'on sera édifié. Partout il semble se croire à Chamonix, c'est-à-dire dans un pays où la tradition touristique existe déjà, où le touriste est attendu. Les montagnes sont belles, dommage qu'elles soient habitées, pourrait-on dire pour résumer sa réaction devant les paysans, aubergistes qui entravent plus qu'ils n'aident ses formidables ascensions.

En 1948 paraît la loi sur l'enseignement du ski et de l'alpinisme. La France est alors le premier pays à posséder un brevet d'Etat spécifique à ces professions. La loi de 1948 sera abrogée par un décret de 1976 instituant un brevet d'Etat d'alpinisme, à trois niveaux, suivi de nombreux décrets et lois. Le guide est qualifié "pour conduire des personnes en

montagne et sur des rochers en toutes saisons, et (...) enseigner les techniques nécessaires à la pratique de l'alpinisme sous toutes ses formes; (...) préparer ces personnes à la pratique du ski en haute montagne et à les conduire dans des raids à ski."

D'avoir sous sa prérogative l'ensemble du territoire montagnard, en toutes saisons, est peut-être ce qui explique la difficulté actuelle du guide, à une époque où la démarche marketing est de règle, à trouver sa véritable cible, tout en conservant l'identité très (trop?) forte qui motive le choix de l'essentiel de sa clientèle. Le guide est aussi le gardien de l'"étage" que la loi lui a confié.

Le ski, un nouveau véhicule

Autre tableau, autre décor, autre équipement, nouveau véhicule sur un même théâtre, un même territoire.

L'histoire du ski en France a elle aussi fait l'objet de nombreux ouvrages (2).

Elle se place dans le même mouvement de découverte de la montagne, organisée par les clubs. On y retrouve les mêmes acteurs que précédemment. Plusieurs peuvent revendiquer l'introduction de ce nouveau véhicule. Henry Duhamel remarque une paire de ski lors de l'exposition universelle de 1878. D'autres pionniers font venir des pays scandinaves quelques paires de ces lattes rudimentaires. Le premier ski-club est créé en 1896. L'armée également s'intéresse au ski. D'abord ce sont des conférences données sur cet outil capable de permettre aux troupes de montagne de se déplacer en hiver. Les nombreux postes de la frontière des Alpes en cette fin de siècle sont en effet occupés toute l'année, la tradition de ne faire la guerre qu'à la belle saison s'étant perdue.

Le capitaine Clerc (alors lieutenant) commence à skier en 1900 pour son plaisir et équipe à ses frais un groupe d'hommes de sa compagnie du 159^{ème} Régiment d'infanterie alpine de Briançon. Il multiplie les raids pour prouver l'efficacité de ce nouveau moyen

de déplacement. Ses efforts sont couronnés de succès. D'abord on lui envoya une mission norvégienne. Enfin, en 1904 fut ouverte la première école de ski: l'école normale de ski, pour les corps de troupes, formant des moniteurs, à Briançon.

Cette école enseignait aussi la fabrication des skis. Le skieur connaissait ainsi l'outil de A à Z. L'enseignement était stimulé par le Touring-Club de France et le Club alpin français. Les clubs se multiplient.

Sous l'angle de l'occupation, ou de l'invention des territoires, le ski se place sous l'alpinisme, en altitude. Des massifs dépourvus de hautes montagnes vont être dotés de chalets. Plus que l'alpinisme, le ski, pour excentrique qu'il paraisse à ses débuts, est dès ce moment mieux intégré aux villages. Il se pratique en moyenne montagne et se lie bien aux hébergements existants, jusque là utilisés en été, pour la villégiature ou pour les thermes. Les premières stations, ce sont quelques chalets, des dames en jupes, des messieurs en

costumes, sur des skis. Parfois un tremplin de saut vient compléter le dispositif.

Les compétitions ont beaucoup fait pour la renommée du ski. 1907 à Montgenèvre, 1908 à Chamonix, 1909 à Morez, 1910 à Cauterets, 1911 au Lioran, 1912 à Chamonix, 1913 à Gérardmer... Et ainsi de suite. On voit que la hiérarchie n'était pas établie. Pour skier en 1900 il n'y a pas de grand ni de petit site. On glissait fort aussi à proximité de Grenoble: St Nizier, St Martin d'Uriage, Le Sappey, Le Revard. En 1908, on compte une vingtaine de ski-clubs. En 1924, ont lieu les premiers Jeux Olympiques d'hiver (à Chamonix). Le ski se propage régulièrement grâce à un fort réseau de clubs. Le bénévolat assure, avec l'armée, l'enseignement.



La construction des remontées mécaniques va bouleverser ce paysage, à tous les sens du terme. À partir des années 20, les premiers téléphériques à usage touristique sont conçus, pour desservir un site remarquable, conduire à un panorama, un point haut, urbain et/ou montagnard. De 1935 à 1939 sont construites les premières remontées mécaniques, ou remontes-pentes conçus spécialement pour les skieurs (Montgenèvre, L'Alpe d'Huez, Morzine, La Clusaz, Tignes, Val



d'Isère, Serre-Chevalier, Mont-Dore). Ils sont assimilés aux voies ferrées d'intérêt local (loi du 31 juillet 1913) et leur police est celle des chemins de fer (loi du 15 juillet 1845). Les ingénieurs du transport par câble ne manquaient pas d'imagination. Finalement, un câble roulant sur des poulies, auquel sont attachées des suspentes ou des bennes est le principe généralement retenu. Les militaires utilisent également le transport par câbles pour desservir les complexes fortifiés de la frontière

Pour les sports d'hiver, c'est un autre territoire qui se définit. La pratique du ski requiert désormais une pente, de la neige, des hébergements et des remontées

mécaniques. Et des hommes. À partir de là la sélection s'opère entre les sites simplement skiables et ce qu'on a appelé les stations de sports d'hiver. Si en droit, il faut attendre l'arrêté du 3 avril 1962 pour que soit précisée l'entité d'une station de sports d'hiver (à partir de sa capacité, de son accès, de l'existence d'un organe d'information touristique, d'équipements sanitaires, sportifs, et d'un enseignement du ski), en fait c'est par la conjonction d'initiatives d'entrepreneurs locaux (petits industriels et hôteliers) que sont construites les premières remontées et que les éléments de la station se mettent en place, pas toujours en grande cohérence.

Vers la mécanisation

La remontée mécanique a pour les hautes vallées une valeur symbolique, une valeur de fondation. Du passe-temps de quelques uns, encouragés par les clubs et l'armée, on va tirer des revenus. De ce qui après tout pouvait passer pour une mode, on va faire une activité pérenne. Ces investissements lourds vont en attirer, en entraîner d'autres. Des pôles vont se créer, des concentrations s'opérer. Un élément fondamental de la station, dont l'absence jusqu'à présent n'était pas ressentie comme une catastrophe économique, va devenir déterminant. Désormais on va bâtir une économie sur la chute régulière et abondante de la neige. Auparavant, on skiait parce que la neige était là. Sans neige, la station des années 30 redevenait une station simplement climatique.

Dans les années 60, avec l'essor industriel des stations de sports d'hiver, la saison d'hiver va trouver ses nouvelles limites, grosso modo du 15 décembre au 15 avril, des vacances de Noël à celles de

Pâques. Et les investissements toujours plus importants des stations s'amortissent sur ces quatre mois. La neige, élément naturel, facétie de la nature, est dès lors un équipement à part entière.

Restent les skieurs. Quand il fallait monter à pied, la question de leur nombre ne se posait pas. À partir du moment où il a fallu assurer un certain nombre de passages aux remontées mécaniques et de nuitées dans les hôtels, où un autre public que celui des clubs s'est tourné vers les vacances à la neige, la question d'un enseignement du ski s'est posée(3). Longtemps il a été assuré par les clubs, regroupés en fédération régionale dès 1907, puis nationale en 1924. Initiateurs et instructeurs sont ainsi formés par la FFS selon ses propres normes et avec ses propres tests d'aptitude, tout comme le CAF et la STD avaient longtemps contrôlé la profession de guide. Les premiers enseignants du ski passent ainsi par l'École centrale de formation des moniteurs de la FFS, créée en 1938, alors qu'à la suite des premiers succès dans des

compétitions internationales, Emile Allais et Paul Gignoux codifiaient la technique française du ski en 1937. En 1945, une poignée de moniteurs avaient décidé de s'affranchir de la tutelle fédérale et créaient le premier syndicat des moniteurs de ski. En 1948, le centralisme étatique a raison du libéralisme de la nouvelle profession. "L'enseignement du ski est placé sous le contrôle du ministre chargé des sports".

Le ski dit de piste est alors dans la trace qui le conduit à sa situation actuelle. Avec 8 à 10.000 personnes, la profession est la plus puissante des sports d'hiver.

Ski de fond

Le ski dit de fond, véhicule fondateur des sports d'hiver, abandonné dans les années 50, est effacé des programmes des examens en 1962. Jusque là il fait partie de la formation commune, alors que seuls douaniers et militaires continuent de le pratiquer.

1968: les Jeux Olympiques de Grenoble, la télé couleur révèlent l'élégance du ski de fond qui devient la première des "nouvelles glisses", un des premiers sports médiatiques.

C'est alors pour le ski de fond une deuxième aventure qui commence, une nouvelle conquête de nouveaux territoires, avec de nouveaux gestes, dans d'autres sites, parfois laissés pour compte de l'aménagement lié au ski alpin. L'histoire recommence, à peu près dans les mêmes termes qu'au début du siècle, par le bénévolat, sans grands moyens. Le ski de fond est pris en charge dans les années 70 par des associations, souvent dans une perspective d'animation, de développement local, de revitalisation du milieu rural montagnard, de réaction aussi contre le caractère jugé excessivement marchand et peu convivial du ski alpin.

Officiellement, seuls les moniteurs, dont la formation ne comportait plus le fond, avaient le droit de l'enseigner contre rémunération. En fait l'encadrement des foyers était



assuré par des brevetés fédéraux. En 1973, devant l'urgence et l'engouement pour le ski de fond, le secrétariat à la Jeunesse et aux Sports crée par arrêté des brevets d'enseignement (Arr. du 1er août 1973), brevets annulés en Conseil d'Etat sur action du syndicat des moniteurs (25 juillet 1975). Le ski de fond est par la suite doté d'un brevet d'Etat à part entière, à trois niveaux, qui précise le domaine d'action du moniteur en promenade, randonnée et raid nordiques.

Pourvu d'un diplôme d'Etat, ses territoires d'exercice définis, le ski de fond continue jusqu'à ces dernières années, dans un type d'économie mixte. Des indépendants pour l'enseignement, les communes et les associations pour le traçage. La vignette ou le péage, facultatif puis obligatoire (par arrêtés municipaux s'appuyant sur l'article 81 de la loi Montagne), les exigences de la clientèle, conduisent à une sélection des différents domaines nordiques en fonction de leur qualité.

Les techniques gestuelles du ski de fond (pas alternatif et skating) ont nécessité l'élargissement des pistes et demandent un double damage, des "rails" pour le premier et une surface lisse pour le second. Quelques années sèches et, pour les sites de moyenne altitude qui ne parviennent pas à respecter les normes de qualité dictées par des chartes départementales, et on en vient à examiner l'arrêt possible de la pratique du ski de fond, sous le nom duquel sont vendus du nord au sud d'un même département comme celui des Hautes-Alpes des produits trop différents. A nouveau, on révisé les territoires de la neige, mal enneigés en l'occurrence, on les classifie. Rares sont ceux qui conservent leur autonomie, qui parviennent à une identité, à être autre chose qu'une activité complémentaire de celle, hégémonique, du ski alpin.



Nouvelles glisses

Les nouvelles glisses (monoski, surf) n'inventent pas de nouveau territoire. Tout au plus privilégient-elles les itinéraires dits hors-piste, mais cependant desservis par les remontées mécaniques. Leur nouveauté est dans l'usage qu'elle font de la neige, la "glisse" précisément, dans le gestuel qu'elles sollicitent, tout en restant dans la variation, comme on parle d'une variation musicale, sur le thème du ski.

Ski tout court, puis alpin, puis de fond, puis monoski, surf... A chaque génération de véhicules ses modes et ses techniques. Aujourd'hui cependant on semble parvenu à un moment -un tournant, pour rester dans la trace- où, au lieu qu'une technique efface la précédente, comme périmée (ce qui

montre que dans une gestualité il y a aussi de l'idéologie), toutes les techniques sont maintenant disponibles, comme si le skieur pouvait user selon son désir d'une seule et même mémoire accumulée et choisir dans l'histoire du ski telle pratique des années 80 ou la version la plus fun de la glisse. A chaque gestuel correspond son matériel spécifique, le véhicule adapté au type de parcours qu'il a choisi de réaliser.

Télémark, Arlberg, Stemm-bogen, Stemm-christiania, pas alternatif, skating, un ski, deux skis, avec talon libre ou solidaire de la planche, tous ces styles, tous ces véhicules sont désormais sur et hors piste, avec les inévitables problèmes de cohabitation qui se posent lorsqu'on mélange des mobiles par trop différents.

Pause

De ce mouvement d'utilisation du territoire montagnard commencé du bout de la spatule au début de ce siècle, retenons: d'abord il y eut des sites de moyenne altitude ou ayant un passé touristique; les premières remontées mécaniques qui rendent les sites durables et possible les métiers de la neige; les stations prennent de l'altitude; le ski de fond qui occupe les lacunes du ski alpin; l'interconnexion des domaines skiables alpins.

C'est en quelque sorte - est-ce vraiment original?- l'ordre mécanique, le règne de la machine qui scandent l'espace montagnard. 3800 appareils, soit 2823 km, pour un débit de 2,8 millions de personnes à l'heure, ont réalisé en 1987, 590 millions de passages. Téléporteurs au débit sans cesse plus puissant, engins qui retraitent la neige, la "cultivent", tout en la damant, voilà ce qui donne accès à la piste et qui la constitue comme équipement. Le ski de fond qui n'a pas, par définition (du moins pour l'instant) de remontées mécaniques, a cependant des besoins de damage

toujours plus importants: transformer un paysage avec ses contraintes rurales en piste, un matériau en équipement. Mais un équipement éphémère qui disparaît au printemps et qui, s'il mobilise des capitaux, ne constitue pas un de ces "lobbys de l'esprit" comparable aux remontées mécaniques. Même inertes ces dernières appellent l'activité, la promotion immobilière, obligent à une constance dans l'exploitation, l'imagination et la professionnalisation.

Au secours des pistes

Un autre métier au prestige grandissant est né de cette industrialisation du territoire montagnard qu'est la piste de ski. Qui dit accroissement de la circulation dit accident, blessures, collision. Qui dit extension des domaines skiables dit prévention des risques d'avalanche. Le domaine du pisteur-secouriste prend alors forme. Au commencement du ski mécanisé, les secours sont assurés par les employés des remontées

mécaniques. Pour les entreprises de remontées mécaniques, comme le disait en une boutade sérieuse le président de leur syndicat professionnel en 1967: "Nous sommes chargés de transporter les personnes d'un point à un autre, après quoi elles sont livrées à la nature... Cela les regarde"(4).

Chacun descend comme il le peut. Côté skieurs, rapidement la FFS crée des commissions de réflexions qui aboutissent à des propositions aujourd'hui passées dans l'usage, telles que des conseils aux skieurs, le classement des pistes selon leur difficulté par des couleurs différentes, le balisage uniformisé, l'idée d'un service spécialisé dans le secours tout d'abord, puis de l'entretien des pistes.

Dans certaines stations les secours ont été délégués par convention à la gendarmerie par les communes, puisqu'en vertu de l'article L.131.2 du code des communes, le maire est responsable. La FFS de son côté formait des "patrouilleurs", regroupés en 1965 en association et peu à peu reconnus par les stations comme un service à part entière.

D'abord essentiellement secouristes, ils sont devenus par la suite des spécialistes de l'entretien des pistes et de la surveillance et du traitement du manteau neigeux (5). En 1979, un diplôme national, délivré par la protection civile, constitue le pisteur-secouriste en breveté d'Etat. Un seuil (calculé sur le moment de puissance des remontées mécaniques) à partir duquel une station doit obligatoirement disposer de pisteurs-secouristes a été établi. Mais employer un diplômé ne signifie pas qu'un service des pistes existe comme tel dans la station.

Ce métier original, pratiqué par 2000 personnes en France, prend en compte la gestion d'un espace affecté à la circulation des skieurs, sur un territoire défini, balisé, ouvert le matin, fermé le soir. Il y a loin désormais des premiers champs de neige desservis par les remontées mécaniques, que les skieurs damaient à force de passage, aux pistes d'aujourd'hui rabotées, élargies, engazonnées, purgées, nivelées, fraisées. Suivant l'évolution du ski de fond, une spécialisation de pisteur-secouriste



pour sites nordiques existe également et témoigne de cette homogénéisation des espaces alpins et nordiques. Une part croissante du travail des pisteurs, en tous sites, consistera à l'avenir à préparer les pistes l'été pour parvenir à une pratique du ski sur un support d'une épaisseur réduite, et assurer ainsi les débuts et fins de saisons dans de bonnes conditions.

Le damage des pistes, d'abord pédestre par des cohortes de skieurs descendant "en escaliers", puis à l'aide de rouleaux tractés, a nécessité l'invention d'engins appropriés. Les premières générations de machines chenillées étaient simplement conçues pour se déplacer sur la neige. Elles ont subi de véritables mutations, par adjonction d'accessoires à la poupe

et à la proue, ainsi que cela se pratique sur un tracteur agricole, qui leur permettent de traiter la neige comme on traite la terre. Pousser la neige là où elle est trop abondante, là où elle fait défaut, transformer sa nature, sa granulométrie, tout est possible aux engins modernes. Leurs chauffeurs doivent donc avoir l'adresse et le doigté de conducteurs de pelles mécaniques, une connaissance du terrain de jour comme de nuit et - c'est la spécificité du métier - un sens de la trace, en anticipant par la maîtrise d'appareils de plusieurs centaines de chevaux l'usage que les skieurs feront de la surface ainsi traitée, polie, raffinée, réinventée chaque soir et après chaque chute de neige.



Et le perchman ?

Dans l'ambiance ludique des stations de sports d'hiver, le perchman ou employé des remontées mécaniques, occupe l'emploi le plus proche de la machinerie qui fait tourner la station. Travail ingrat, peu valorisant, il a au début des stations été principalement occupé par les agriculteurs, puis par des jeunes, première marche d'un cursus visant le monitorat de ski ou le brevet de pisteur-secouriste.

L'attention jusqu'à présent a beaucoup plus porté sur la machine que sur l'homme qui la sert. Pourtant dès 1949, une circulaire

ministérielle définissait les grandes lignes de la profession qui intègre vigilance, sens mécanique et contact humain. Des BEP et CAP existent dans divers lycées (St Michel-de-Maurienne, Briançon) en montage et mécanique générale et des options baccalauréat en maintenance spécialisée (à Briançon en 89-90).

Mais la profession qui occupe 14000 personnes (10800 saisonniers et 3200 permanents) a été jusqu'à présent davantage subie que choisie. Pour mettre en valeur ces formations initiales, c'est l'image de la profession bien peu attirante (O.S. de la neige...) qu'il conviendrait de redorer.

A l'intention d'un personnel formé "sur le tas", les constructeurs de remontées mécaniques, puis les exploitants (regroupés dès 1938 en Syndicat national des téléphériques de France) organisent des stages et, pour le SNTF, délivrent des "attestations d'aptitude" à la conduite des téléskis, télésièges, télécabines et téléphériques. Un représentant du service chargé du contrôle des remontées mécaniques

à la direction départementale de l'Équipement participe au jury.

Le 15 mai 1968 a été signée la convention collective nationale des remontées mécaniques. La profession de perchman est à ce titre l'une des rares qui en soit dotée (avec le tourisme social et familial) ce qui est remarquable dans le monde atomisé du tourisme d'hiver, même si ses premiers indices se situent en dessous du SMIC.

Skiman

Dans l'ombre des magasins de location de ski travaillent les skimans, employés au réglage et à la réparation du ski, mécaniciens de ce véhicule sensible à la qualité de la neige qu'on appelle le ski.

Moyenne montagne

On a vu que la montagne d'été était le territoire du guide, même si ses compétences techniques le conduisaient plus souvent en haute montagne (escalade et glacier) que sur les sentiers muletiers. Sans désir de concurrence avec lui est né dans les années 70 une nouvelle profession, celle d'accompagnateur en moyenne montagne, dans la double perspective d'amener les citadins au contact d'un milieu humain et naturel, la montagne, et d'un développement local.

Au départ, il y a les sentiers, hérités de la société sylvo-pastorale. Ce sont les liaisons des villages avec les alpages, des alpages entre eux par des "chemins de ronde" qui permettent de se déplacer sans redescendre dans la vallée. Ce réseau a été repris et développé par les militaires, au moins pour les régions frontalières.

En 1947, le Comité national des sentiers de grande randonnée (CNSGR, fédération d'associations sportives et touristiques comme le CAF, le TCF, la FSGT) a entrepris

l'inventaire, le balisage, l'entretien des sentiers et la formation du randonneur. Il y en a actuellement 40 000 km, entretenus par les associations, les collectivités, l'ONF, l'armée, pour un nombre de randonneurs allant de 5 à 8 millions selon les estimations et les définitions qu'on donne de la pratique de la randonnée. Le CNSGR s'est transformé en 1978 en Fédération française de la randonnée pédestre qui, officielle représentante des usagers, a continué l'entreprise d'équipements en sentiers. Celle-ci est pratiquement achevée. L'entretien est assuré par "un bénévole pour 25 km" selon la FFRP (6). A ces sentiers de grande randonnée (GR) viennent se greffer de multiples tronçons locaux, balisés voire surbalisés.

Pour de nombreux offices du tourisme, le sentier est un équipement comme un autre, court de tennis ou piscine, et doit figurer dans la panoplie des activités offertes par les stations en été.

En revanche, la Grande Traversée

des Alpes, du Léman à Menton, si elle reprend l'itinéraire du GR 5 extrapolé en 1971 (elle est aujourd'hui achevée et entreprend des variantes) à partir de lui l'idée d'un aménagement et d'une rénovation rurale, consacrant l'étage du sentier comme pôle de développement. Regroupant les départements, communes, les grands clubs, CAF, TCF, FFM, FFS, CNSGR, le syndicat des guides, les parcs nationaux et régionaux et l'UCPA.

Son objectif est d'organiser une chaîne de refuges et de gîtes d'étapes (communaux, privés, associatifs), en une "entreprise permettant la fréquentation touristique de régions et de villages trop délaissés". Elle vise à devenir "un des éléments de base de complexes "plurisportifs" (..) qui sont la formule de l'avenir et dont il est facile de donner quelques exemples: plans d'eau, stations de sports d'hiver (..), centres d'équitation et villages de vacances (..); parcs nationaux ou régionaux (..). Ainsi pourraient être dégagées des "aires de récréation" au voisinage desquelles le passage de



la Grande Traversée des Alpes serait un facteur attractif pour la partie sportive de la clientèle".

Cette vision très large de pôles de loisirs multisports qui insiste sur le développement des zones de montagne à partir de cet ensemble d'équipements que constituent sentiers et gîtes d'étape, qui réinvente le sentier, appelle "l'existence d'un corps de guide", ayant une formation sportive et scientifique doublée de qualités humaines.

La même année, en 1971, une quarantaine de jeunes queyrassins sont formés pour le Parc Régional du Queyras et se regroupent en Union nationale des accompagnateurs en montagne. L'esprit de redécouverte de la nature qui est celui des années 70, des volontés locales, l'arrivée aussi

de nouvelles populations venues de la ville pour vivre avec un projet à la montagne (les "néo-ruraux") font que des groupes d'accompagnateurs se créent dans plusieurs vallées. Différents partenaires (ENSA, SNGM, UNAM, FFM, TCF, Parcs, ONF...) étudient en 1972 "les besoins et les raisons" de la création d'un diplôme d'accompagnateur, qui aboutit au décret du 17 juin 1976. Le titre d'accompagnateur en moyenne montagne confère le droit de conduire des personnes en espace rural montagnard, sur des sentiers et des zones non enneigées, à l'exclusion des rochers, des glaciers et des terrains



nécessitant pour la progression l'utilisation du piolet, de la corde et des crampons. En 12 ans, 3000 diplômes ont été délivrés. Pour certains ce n'est que la première marche du cursus aboutissant au guide de haute montagne, pour d'autres c'est une fin en soi.

Marchant à l'aval du territoire du guide de haute montagne, l'accompagnateur a du mal à s'inventer une identité. La profession est jeune, encore mal détachée de son image de militant de la nature, mal enracinée parmi les autres professionnels de la montagne. Par définition, rien de ce qu'il fait ne lui sera propre. Chaque profession veillant sur le respect de son territoire, toute innovation passera au crible du contentieux. Le guide le guette à l'amont, lorsqu'il propose par exemple des sorties en raquettes. A

l'aval, les animateurs "bénévoles" chassent sur ses terres. Et l'on a vu que le sentier sous sa forme moderne était un pur produit de l'esprit du bénévolat sportif des grands clubs.

À l'origine les accompagnateurs voulaient être les initiateurs au milieu humain et physique montagnard, les intermédiaires entre les populations citadines et les sociétés locales. Leur projet était de faire le lien entre l'étage montagnard humain (la montagne habitée, culturelle et cultivée) et cet étage montagnard touristique, le plus fréquenté et qui tient lieu souvent d'expérience de la haute montagne. Le déclin de l'agriculture, la disparition des bases de la société rurale, pour le remplacement desquelles le tourisme ne propose pas encore de solution viable, a donc privé les

accompagnateurs d'un des deux termes qu'ils se proposaient de mettre en contact.

Escalade

Avec la venue au cours des dernières années de stars, parfaitement médiatisées, l'escalade est devenue un sport à part entière -voire un spectacle et une chorégraphie- et non plus une préparation à un alpinisme plus engagé. Pour répondre aux nécessités de l'encadrement qui sont surtout urbaines, sur des murs d'escalade artificiels, auprès des scolaires, les pouvoirs publics ont créé le 5 octobre 1984 le monitorat d'escalade, premier palier comme les accompagnateurs, du diplôme de guide de haute montagne. Sa particularité est d'être interdit d'activité à une altitude supérieure à 800 m, ce qui exclut ses détenteurs de toute pratique dans la zone de montagne. Cette interdiction vise à protéger le territoire du guide. et souligne le compartimentage des activités sportives en montagne en autant de

corporatismes. Le cas de figure est aussi intéressant si l'on considère qu'il s'agit d'un ensemble de gestualités (les gestes et techniques de l'escalade), nées en montagne, exportées dans le circuit urbain, mais interdites désormais d'équivalence, de retour à la montagne, au plan de l'exercice d'un métier.

L'escalade induit un rapport particulier à cette partie de la montagne qui lui sert de support, qu'elle soit falaise ou paroi. Pour "équiper" une voie c'est-à-dire y implanter l'équipement minimal de sécurité (piton), il faut d'abord la dessiner, l'imaginer. Une compétence de paysagiste ou d'architecte de falaise est apparue depuis peu, qui fait appel à une excellente pratique de l'escalade et à un sens du terrain qui est de l'ordre de l'esthétique. Selon l'itinéraire choisi, le rocher sera ensuite nettoyé, brossé, les prises seront limées, certains scellements seront effectués. Encore une variante sur le thème du passage de la nature à la culture...

Autres véhicules

D'autres véhicules apparaissent pour parcourir la montagne, d'été ou d'hiver. Laissons de côté les mobiles "aberrants", comme la course à pied au sommet du Mont-Blanc ou au Dôme des Ecrins, la descente de la Vallée Blanche en vélo, celle des éboulis de la Casse Déserte du col d'Izoard en monoski ou le ski sur herbe et sur sable. Le ski lui-même, à l'occasion d'hivers secs, peut devenir également aberrant, lorsque la minceur de la couche de neige fait qu'il n'est plus réellement le véhicule adapté. Il semble cependant que son caractère ludique résiste mieux que le véhicule lui-même.

Moins spectaculaires et vrais moyens de déplacement et de connaissance du milieu, il y a les raquettes à neige et le vélo tout-terrain (VTT). Ce dernier est un vélo rustique, à pneus sculptés et cadre rigide qui connaît un grand succès. En fait, sauf existence de routes militaires ou forestières d'une pente acceptable, c'est un véhicule utilisé surtout en descente,

notamment à partir de téléphériques, en raison des dispositions physiques qu'il requiert. Des signalisations d'itinéraires adaptées, situées plus haut que celles destinées au piéton, commencent à faire leur apparition, complexifiant l'"herméneutique" du cheminement en montagne.

Au rythme de son imagination commerciale, telle profession propose ce type de produit (raquettes, VTT). Les affaires de contentieux que les tribunaux auront à juger achèveront le compartimentage corporatiste de la montagne.

Alors quels nouveaux territoires en montagne?

Il y a l'air. Il y a l'eau. Les nouveaux sports sont d'air et d'eau

D'air...

Dans l'esthétique de légèreté, d'élégance gratuite, de "fun", qui est celle des sports nouveaux, le



parapente a une place privilégiée. En apparence, c'est un parachute à caissons. On décolle en s'élançant depuis une pente exposée au vent. Les sites propices sont innombrables. Dans la pratique, les plus fréquentés sont ceux qu'on atteint en voiture ou par les remontées mécaniques. Pratiqué individuellement, ce sport revendiqué par trois fédérations, n'est pas encore installé dans ses territoires. Les fédérations et les pouvoirs publics entreprennent de répertorier les sites d'envol, de les définir, de les agréer, en tenant compte des problèmes d'aménagement, de la sécurité et de l'impact économique attendu des communes (par l'hébergement, le camping, les commerces).

Et d'eau

La découverte du territoire montagnard aquatique que constituent torrents et rivières, à l'initiative des clubs selon un schéma classique, remonte à une vingtaine d'années. Le canoë-kayak est reconnu comme le véhicule idéal pour explorer un milieu en perpétuel mouvement. Les pratiquants de ce sport venus de toute l'Europe se rencontrent à l'occasion de vastes concentrations qui illustrent son côté convivial en même temps qu'elles montrent les limites associatives à son développement. La mise au point de nouveaux matériaux (polyéthylène) permet de proposer des bateaux à la fois fiables et moins techniques qui rendent ce sport plus accessible, même si le passage par un club et un enseignement est quasi obligatoire.



La pratique du canoë-kayak a été relancée par la mise au point ces dernières années de véhicules comme le raft, sorte de canot pneumatique sur lequel peuvent prendre place une dizaine de personnes (ou plus), dirigé par un pilote qui, selon sa clientèle, peut varier l'intensité des sensations, en choisissant l'eau calme ou les remous. Ces personnes ne sont plus que des passagers ayant pris place dans un engin de transport en commun. Le raft a tout de suite suscité la création d'entreprises commerciales en pleine croissance, qui ont quelque peu déstabilisé le milieu associatif.

Equipé d'un hydrospeed, flotteur de polyéthylène, qui a remplacé la chambre à air des pionniers, vêtu d'une combinaison, protégé par divers dispositifs anti-choc, le nageur en eau vive, descend les rivières, communiant avec l'élément aquatique, au prix d'un engagement personnel important. L'hydrospeed est le dernier-né des sports d'eau-vive. Comme les nouvelles glisses et les dernières variantes de l'escalade, il privilégie la sensation, par immersion dans l'élément.

La qualité de ces sports (dans le cas du raft, c'est surtout de transport qu'il s'agit) est fonction de la qualité de l'eau. La sensibilisation au traitement anti-

pollution est un problème politique qui dépasse les moyens des amateurs d'eau-vive. Tout au plus deviendront-ils des interlocuteurs écoutés s'ils parviennent, à l'image de ce qui s'est fait dans le domaine des sports d'hiver alpin, et dans une moindre mesure nordique, à intégrer ces sports dans le développement et les politiques locales, à les "acculturer". La pérennité de ces sports est surtout fonction du volontarisme des entrepreneurs, plus que des équipements et investissements publics qu'ils nécessitent à ce jour.

Bassins d'entraînement, plans d'eau nécessaires à ces pratiques viennent en complément des bases de loisirs que les communes aménagent en grand nombre. Le domaine de responsabilité de ces dernières se trouve accru des zones de baignades aménagées et non aménagées.

Pour conclure

Désormais les étages sont établis, investis, institués, avec leurs frontières, et donc leurs conflits de frontières. Il y avait des conflits entre étages, comme le berger s'opposant au forestier, dans les plantations, à la limite des pâtures et des forêts, comme le contrebandier s'opposant au douanier. Il y a aussi des conflits dans un même étage, dans une même activité, comme les paysans s'opposaient dans des procès en bornage. On retrouve tout ça dans l'utilisation touristique de l'espace. Il y a des conflits entre étages différents: diplômés contre non diplômés, diplômés d'un territoire contre diplômés d'un autre territoire, se cotoyant dans des "no man's land": moniteurs de ski et guide de haute montagne rivaux dans le ski hors piste; guides de haute montagne contre accompagnateurs en moyenne montagne à propos de l'usage des raquettes; il y a aussi des conflits dans un même étage: écoles de ski "officielles" ou monopolistes

contre écoles de ski "parallèles"; secteur commercial contre secteur associatif, "paracommercial"; mais aussi pêcheurs contre kayakistes, randonneurs contre cyclistes ou cavaliers, et ainsi de suite, que la confrontation soit quotidienne ou qu'elle ait été portée devant les tribunaux (7).

Peu à peu abandonné de ses composantes agricoles, le cadre montagnard est le lieu d'une reconquête. Les nouvelles activités se sont articulées au début du siècle aux activités rurales. Les premiers métiers touristiques servaient d'intermédiaires entre le monde des villes et le monde des montagnes. Rapidement, la société urbaine a entrepris de maîtriser aussi les lieux où elle était accueillie. Ce mouvement s'est accéléré après la Deuxième Guerre Mondiale. Le tourisme a été appelé au secours de l'agriculture, bien que la réussite fût liée à la capacité des exploitations de s'adapter. Seules les plus dynamiques en ont profité. Ailleurs le tourisme a ralenti le déclin agricole. Le

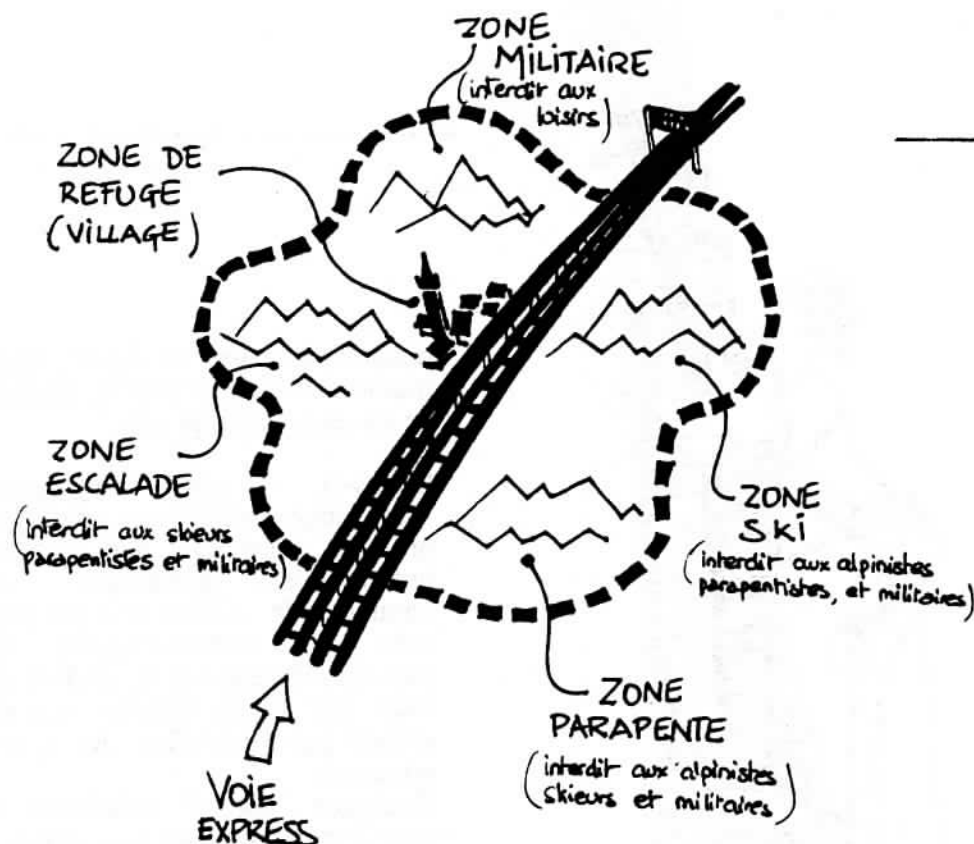


résultat n'est pas un désert, mais plutôt un territoire inculte, réceptif de toutes les entreprises.

Celles-ci - sports nouveaux, sophistiqués, esthétiques urbaines - ont pu s'épanouir par l'action individuelle, associative ou commerciale. L'Etat suit au plus près ces transformations du paysage et régleme, parfois au coup par coup, parfois pris de vitesse par l'évolution des sports nouveaux.

Quelques "blancs" subsistent et attendent encore leurs inventeurs.

Alors que la société rurale traditionnelle existe désormais seulement à travers la chasse et les fêtes patronales que le tourisme convertit en termes de folklore et d'animation estivale, le temps est maintenant venu de poser à la société touristique -on pense qu'elle existe- la question de la culture -locale, et non d'importation- qui la porte (8). Les métiers dont on vient de faire l'inventaire y ont leur rôle à jouer.



L'unité, c'est la montagne; il y a des territoires, des métiers, des populations qui s'installent, se rencontrent, ont des relations sociales, humaines, des conflits... Il semble qu'on parle, agisse, commerce comme si l'espace de l'action était encore celui du XIXème siècle. Il y a une réelle contradiction, un réel décalage. À quand une culture touristique authentique ? ☐ ☐

Notes

(1). Citons à propos des guides l'enquête Adaptation de l'économie des services. Le métier de guide de haute montagne. APRIAM, SNGM, DATAR, 1987; sur les aspects culturels et la mémoire du métier: Françoise Loux, Guides de montagne. Mémoire et passion, Didier-Richard, 1988; et pour ce qui est de l'Oisans, Philippe Bourdeau, Une mémoire alpine dauphinoise. Alpinistes et guides, 1875-1925, P.U.G., 1988.

(2). Notamment Yves Ballu, L'Epopée du ski, Arthaud, 1981.

(3). Voir J. Franco, "L'enseignement du ski en France et le rôle de l'Etat", in Les Stations de sports d'hiver, colloque de Grenoble 19-20 Février 1967, Mouton, 1968; René Bertrand, Contribution à l'étude de l'évolution des métiers de guide et moniteur de ski en France, Thèse pour le doctorat de IIIème Cycle en Sciences de l'Education, Paris VII, Juin 1974.

(4). M. Rumilly, "L'Utilisation des propriétés privées pour les pistes de ski et les remontées mécaniques", in Les Stations de sports d'hiver, op. cit.

(5). On trouve quelques éléments d'histoire du métier de pisteur-secouriste dans la revue de l'Association nationale des pisteurs-secouristes Pisteurs-Info.

(6). Agnès Couzy, "Randonnée: les soucis du succès", Entretien avec Henri Viaux, président de la FFRP, Alpirando, 69, septembre 1984.

(7). L'ouvrage de W. Rabinovitch, Les Sports de montagne et le droit, Librairies Techniques, 1980 est le meilleur guide pour suivre l'évolution des métiers et les contentieux liés aux rivalités entre étages.

(8). L'occupation climatique de la montagne avait rapidement créé sa culture, liée à une architecture et à une conception esthétique, romantique de la maladie tuberculeuse. Le lieu lui-même, le sanatorium, clos, simplement ouvert sur la montagne, mais sans relations avec le pays, inspira la littérature et le théâtre. Même coupée de racines, la vie dans ces neufs alpines a su inventer une expression. Le tourisme, qui reprend dans certaines régions le cadre bâti des sanatoria vidés par les antibiotiques, a jusqu'ici peu inspiré les lettres et le cinéma. Son côté saisonnier et son usage sélectif de la montagne en sont pour une part la cause.

NOTES ET REVUES

"Il senso cosmico e l'esperienza della montagna", de Domenico Rudatis, Rivista della Montagna, n° 108, mai 1989: une synthèse originale sur les rapports entre l'homme, le sacré et la hauteur, qui est souvent une montagne, en passant par Sumer, le Mexique et Machu Pichu.

Les Vaudois, immortels Vaudois, dans Novel Temp, n° 35, avec un texte du XVIIIème siècle, traduit de l'anglais et intitulé "Brève narration des Vaudois sujets protestants de sa majesté le Roi de Sardaigne, dans une lettre faite par un Gentilhomme dans ses Voyages en Italie".

La Fraise est bien adaptée à la culture en montagne. Sa maturation tardive en fait un primeur. La culture biologique y est possible. Alfredo Philip raconte son expérience de culture fraisière à La Toureto (1200 m d'altitude), dans le Val Varaita. Novel Temp: Via Roma 27, 12020 Sampeyre, Italie.

Retour à l'histoire avec Jean Claude Widmann, professeur au lycée d'altitude de Briançon qui publie Le Briançonnais à la fin de l'Ancien Régime et temps de la Révolution, travail réalisé dans le cadre d'un projet d'action éducative d'initiation à la recherche historique. Après une approche économique et sociale de la société briançonnaise et de ses communautés, l'ouvrage s'attache à étudier les attitudes politiques devant les changements révolutionnaires. L'ensemble est enrichi de nombreux documents d'archives et d'illustrations. En vente chez les libraires briançonnais.

Juzep da' Rous, sobriquet de Giuseppe Galliano, est né en 1888, le 14 juillet à Sampeyre, en Val Varaita. Après l'immigration en France, la guerre en Lybie, il revient au pays où il cultive un lopin de terre. La passion et la vocation de ce grand homme simple, c'est la musique traditionnelle et le violon dont il joue dans les fêtes patronales, les mariages, à Roure, Bruza, San Maoure et Ruero. Jan Pèire de Bousquier et Maurizio Padovan publient aux éditions Soulestrelh (l'adresse est la même que celle de Novel Temp) en un livre magnifique le récit de la vie et le répertoire annoté de Juzep da' Rous, bourrées, courantes, contredanses et giges. L'ouvrage veut servir aussi bien la connaissance scientifique de ce folklore que sa réappropriation par la communauté qui l'a conservé.



croquis de terrain R. HAINARD

Les animaux et leurs peintres, Robert Hainard en tête, sont de retour à la Maison du Parc des Ecrins, à Vallouise. Durant les mois de juillet et août on pourra y admirer l'exposition intitulée "L'été des illustrateurs de nature".



"Il y aurait un pays où des hommes et des femmes survivraient dans l'aléa des saisons, pourvoyant au

service et au bien-être d'autres hommes et femmes. Ils seraient sans racines et sans histoires,

surfant la crête de l'espace et du temps..." Cet épître aux saisonniers intitulé "Papillons" paru dans le numéro 11 de Transhumances, est repris dans un petit livre édité par la revue, sous le titre de Paroles de Saison. En dix ans, le monde aura au moins appris l'existence de cette famille de travailleurs à part, sans pour autant les reconnaître complètement. La plaquette, illustrée de dessins de Nimos, fait l'état des lieux: définitions, statuts, rythme de vie, ambiances. Alors que la précarité semblait sur le déclin, le manque de neige remet tout en question. C'est la cale sèche: "Quand la neige se fait désirer; quand on la simule: artificielle, industrielle; Quand on cultive même son absence, le saisonnier reste sur la plage".

Paroles de Saison, un volume de 36 pages, format 10,5 x 29,7, 16 illustrations. 35 Francs. Commandes à l'adresse de la revue Transhumances, Le Rosier, 05100 Val-des-Prés.

Il était une fois un théâtre situé entre 3000 et 4807 mètres d'altitude, appelé Mont-Blanc. La chronique de ses coulisses en est connue, surtout marquée des signatures de Saussure, Balmat, Paccard, Whymper, Rebuffat et beaucoup d'autres.

Mais le Mont-Blanc est aussi depuis longtemps un équipement géant qu'il a fallu aménager et gérer. Le livre de Bernard Debarbieux, Chamonix-Mont-Blanc, Les coulisses de l'aménagement nous introduit à cette grande et petite histoire.

Qui sont ces gestionnaires de la montagne? Des guides, des cultivateurs, des élus, mais également les clubs alpins, des fonctionnaires, quelques ministres, des militants, des techniciens. L'auteur fait le récit de cette étonnante compétition dont l'ambition est le contrôle du Mont-Blanc. Aux Presses Universitaires de Grenoble, BP 47X, 38040 Grenoble Cedex. 98 Francs. □

TRANSHUMANCES 29

L'invention de la montagne. Récit

Guides et refuges	1
Le ski, un nouveau véhicule	2
Vers la mécanisation	4
Le ski de fond	5
Les nouvelles glisses	6
Au secours des pistes	6
Et le perchman	8
Moyenne montagne	8
Escalade	10
Autres véhicules	11
L'air et l'eau	11
En lisant. Notes	15-16

Illustrations de NIMOS

TRANSHUMANCES, revue saisonnière, paraît depuis 1978, deux fois l'an. Elle est publiée par l'association du même nom, domiciliée au Rosier, 05100 Val-des-Prés.

Directeur de la publication: René Siestrunck

Rédaction: Luc Marchello, Marc Pascal, René Siestrunck

Imprimé par Imprim'Uite, 26 bis rue de Valserres 05000 Gap

ISSN: 0182-3108 Dépôt légal: 3ème trimestre 1990

Abonnements: 50 francs pour 4 numéros. Soutien: 100 francs. CCP 247 38 D Marseille

LA MONTAGNE INVENTEE

